

Arrêté du 25 mai 2012 portant désignation d'un magistrat chargé de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires en application des articles R. 811-40 et R. 812-21 du code de commerce

NOR : JUSC1223089A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le titre premier du livre VIII du code de commerce ;

Vu l'arrêté du 28 juin 2010 portant désignation d'un magistrat chargé de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires en application des articles R. 811-40 et R. 812-21 du code de commerce ;

ARRÊTE

Article 1

Est désigné en qualité de magistrat inspecteur régional chargé de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires pour le ressort des cours d'appel :

De Montpellier, Nîmes et Toulouse

M. BOUVIER (Pascal), substitut du Procureur général près la cour d'appel de Toulouse, suppléant, en remplacement de M. MUGUET (François).

Article 2

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 25 mai 2012.

La garde des sceaux, ministre de la justice et
par délégation,

Le directeur des affaires civiles et du sceau,

Laurent VALLÉE